

### *Initiatives parlementaires*

Nous ne sommes pas sans savoir que la terre n'est pas une source inépuisable de ressources dont les êtres humains peuvent user et abuser, et que nous devons tous chercher une forme de développement économique durable qui tienne compte des générations futures. Nous ne voulons pas leur laisser seulement des souches là où il y avait des arbres ni des trous béants là où il y avait des ressources désormais épuisées. Nous devons faire un usage judicieux de ces ressources qui existent en quantité finie.

Nous devons comprendre que c'est en favorisant la fabrication de produits finis qu'on peut prolonger le cycle et que nous pourrions assurer à notre pays la stabilité dont il a tant besoin. Pourquoi ne pas recourir à des moyens concrets pour favoriser ce type d'entreprise? Pourquoi ne pas mettre en oeuvre un système de double prix de façon à pouvoir renoncer en tout ou en partie aux redevances minières sur le cuivre acheminé vers une fonderie à nous? Nous pourrions par ailleurs accorder des contrats d'exportation à un taux intéressant à toute société disposée à construire une fonderie, quitte à l'aider financièrement dans cette entreprise. Évidemment, certaines de ces options dépendent de l'exercice de la compétence des provinces sur les ressources, mais je ne vois pas comment nous ne pourrions pas élaborer avec elles un consensus national sur ces questions.

Nous devons malheureusement nous rendre à l'évidence: l'Accord de libre-échange entrave les décisions comme celle-là que le Canada doit prendre dans son intérêt. En effet, l'Accord de libre-échange renferme des dispositions qui paralysent les efforts que déploie le gouvernement de la Colombie-Britannique dans ses négociations avec les sociétés minières internationales qui dominent le secteur. Nous ne saurions tolérer que cet état de chose s'éternise. Le Canada a le devoir de protéger son économie et de mettre en valeur ses ressources au lieu de les brader aux plus offrants.

J'aimerais ajouter quelques mots sur les répercussions de l'activité minière sur l'environnement. De toute évidence, les sociétés minières s'enrichissent à même nos ressources naturelles. Au Canada, de nombreuses localités, y compris certaines situées dans ma circonscription de Timmins—Chapleau dans le nord de l'Ontario, dépendent du secteur minier pour leur subsistance. Cependant, les habitants de ces localités ont également droit à un environnement plus salubre et à un milieu de travail plus sécuritaire.

J'aimerais que le gouvernement adopte plus de mesures pour protéger la vie des familles qui habitent ces régions dont les rivières sont polluées par des déchets miniers. J'aimerais qu'il finance encore davantage de

travaux de recherche visant à contrôler la pollution atmosphérique. J'aimerais enfin qu'il prenne davantage de mesures pour assurer la sécurité des travailleurs en milieu de travail.

Si j'ai présenté cette motion, c'était pour fournir aux députés l'occasion de discuter de ces problèmes et pour encourager ceux qui oeuvrent tant au sein de l'industrie qu'à l'extérieur à envisager un développement économique viable qui soit plus rationnel et plus stable. Comme le démontrent les états financiers actuels des sociétés minières, il y a beaucoup d'argent à gagner à exploiter nos ressources naturelles. J'aimerais bien qu'une partie des profits soient réinvestis et aboutissent à un engagement plus sérieux, à un environnement plus salubre et à une utilisation plus durable de nos ressources.

[Français]

**M. Guy St-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, le gouvernement du Canada appuie la transformation ultérieure des minéraux produits par les mines du Canada. La grande question est celle de savoir si le coût de l'intervention gouvernementale dans ce domaine serait compensé par les avantages qui en découlent. Monsieur le Président, j'estime que oui.

Voici la situation en bref, au Canada: Les minerais de nickel sont fondus et affinés à Sudbury et à Port Colborne. Le Canada traite son propre minerai de cuivre et importe des matières premières destinées aux fonderies de Flin Flon, Rouyn-Noranda et Murdochville, entre autres.

Le Canada possède 27 usines sidérurgiques et affineries de métaux non ferreux qui emploient 75 000 Canadiens. Le traitement de l'or au Canada est poussé jusqu'au produit final, par exemple, les pièces d'or à feuille d'érable. L'uranium canadien est affiné avant l'exportation. Nos affineries d'aluminium sont de calibre international et font le traitement de minerais de bauxite entièrement importés.

• (1710)

Monsieur le Président, il importe aussi de comprendre le marché dans lequel se situe l'industrie minière du Canada, qui est caractérisé par une concurrence très active et qui est sujet aux pressions du marché international. L'industrie canadienne n'est pas dans une situation privilégiée.

Si nous tentions de lui imposer la transformation ultérieure, ce serait aussi ajouté au coût des produits canadiens. Les acheteurs iraient tout simplement ailleurs et nous risquerions de porter atteinte de façon irréparable à l'industrie robuste que nous possédons actuellement.